



FOYER RURAL DE MONTAUD

Compte rendu

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 19 septembre 2015

45 personnes étaient présentes ou représentées.

Le Maire de MONTAUD, Joël RAYMOND, a répondu à notre invitation et honore l'Assemblée de sa présence. Maryse COMBETTES représente l'association « Toujours jeunes »

Conformément aux statuts, le bureau de l'Assemblée est composé du bureau du Conseil d'administration sortant. Le président de séance est le président du bureau, JM GUILLERMET et la secrétaire de séance Carine KORCHIA

Le Président, dans un premier temps remercie les personnes qui par leur présence montrent l'intérêt qu'elles portent à l'association. Il remercie les bénévoles de l'Association pour leur dévouement. Il remercie également la Mairie en la personne du Maire, pour l'intérêt qu'elle porte à l'association et pour l'aide qu'elle lui apporte.

Il fait ensuite un point sur l'année écoulée :

Bilan moral de l'année écoulée :

Point par manifestation :

- L'an passé la soirée théâtre a été un franc succès. A réitérer pour le 21 Novembre 2015.
- Soirée soupe de Janvier – succès grâce aux autres associations du village. A réitérer pour Janvier 2016
- Concours de belote des «footeux» - manque de communication sur le fait que les non joueurs de belote peuvent venir participer aux repas. Beaucoup de « joueurs » mais pas assez de participants aux repas.
- rapprochement avec le foyer rural de St Bauzille de Montmel – Le principe d'une coopération avec le foyer rural de St Bauzille a commencé à être examiné. Il a été retardé par un changement d'équipe à St Bauzille. Le bureau sortant souhaite qu'il soit maintenu et construit au cours de la saison 2015-2016. La soirée cabaret a été un franc succès pour eux, le succès de la buvette (pour nous) est plus mitigé.
- Marché des garrigues – IMMENSE REUSSITE, malgré la pluie ! Pas mal d'exposants ont annulé leur participation. Petit bénéfice à l'issue de ce marché grâce à la subvention du Conseil Général de l'Hérault. Pour la saison prochaine, le foyer réitère l'opération
- Tournoi de foot organisé par les «footeux» - les Montaudois n'ont pas compris que c'était ouvert à tous. Il faut améliorer la communication autour de ce genre d'événements.
- spectacle de présentation des activités – bonne initiative à réitérer.

Activités régulières :

L'association recense en 2014-2015, 13 activités reconduites.

220 inscrits dont 140 montaudois. Constante progression par rapport à la population du village.

Pour les détails voir document statistiques remis à l'Assemblée et joint au PV.

Point par activité :

- **Badminton** : Animateur bénévole : Olivier PY. 4 compétitions. Activité reconduite mais adultes seulement. Du nouveau matériel a été commandé pour cette activité. Olivier note que la grange Robert n'est pas «propre» pour son activité. Le CA se charge de nettoyer la salle le we suivant.
- **Break Dance** : Le professeur a lâché au bout d'un mois. On a trouvé un autre prof. 21 adhérents. Activité reconduite avec Khalil, mais le mardi soir et non le vendredi. Alexis, animateur de la saison 2013-2014, qui est revenu d'Australie, est d'accord pour rouvrir le cours du vendredi soir de 19h à 21h, dans la salle du haut, pour les plus expérimentés. Pour les participants au cours du mardi, le vendredi est gratuit. Pour les autres, cotisation de 50€+adhésion. L'activité est en déficit assumé
- **Chant-Chorale** : ENORMEMENT d'extérieurs, et de moins en moins de Montaudois. Durant l'été a été prise comme décision (par vote) l'augmentation de tarif pour les extérieurs. Puis un deuxième vote a décidé un tarif unique. Un bureau de référents de 5 personnes a été créé. Maximum de 70 personnes pour ce cours. Emmanuel avait évoqué de présenter son nouvel album à Montaud. Joël RAYMOND précise que la chorale appartient au foyer rural, toutes les activités annexes (concerts, chorales...) sont indépendantes de cette activité, et n'incombent pas au foyer rural de Montaud. L'activité est donc reconduite, de façon plus encadrée.
- **Danse de salon**: Cette année apparition de l'activité « Rock & Salsa », les danses de salon seront sous forme d'atelier et stages
- **Danse traditionnelle**: 1 mardi par mois sur Montaud + 2 fois par mois à Sommières (environ 12 montaudois s'y retrouvent)
- **Encadrement**: L'activité peine à être maintenue. Un point doit être fait fin septembre avec Brigitte Delmont pour son maintien.
- **Foot**: 22 matches inter-villages tout au long de l'année. A noter : victoire de 4 matchs. Activité perdue
- **Guitare**: Activité reconduite. Au démarrage, plus adultes qu'enfants.
- **Gym Tonic**: Voir programme pour les modifications. 2eme cours du mardi annulé
- **Judo**: Déjà 14 enfants. Cours éventuellement de 2h. Suite à la maladie de l'animateur au cours de la saison passée, le foyer a remboursé un trimestre de cotisation aux parents, ce qui explique le déficit de l'activité
- **Randonnée**: 26 participants. En plus des randonnées, petites randonnées le jeudi matin gérées par Arlette MODIN et ouvertes gratuitement à tous les adhérents du foyer. Dates et heures de sorties mis en ligne.
- **VTT**: 2 adhérents pour l'instant. Les dates de sorties seront gérées par Philippe REVERBEL directement
- **Danse cardio-latino**: ex Zumba. Plus le droit d'utiliser ce nom. Activité reconduite. Attention aux défections en cours d'année.

2 nouvelles activités :

THEATRE et initiation à la comédie musicale pour enfants, samedi de 15h00 à 18h00 (6 à 14 ans). L'activité sera faite soit dans la salle du bas, soit dans la salle du haut si la salle du bas n'est pas disponible (réservée, CA, autres associations)

Initiation à l'INFORMATIQUE. Cours tout public. Début de l'activité mi-octobre.

Bilan financier de l'année écoulée présenté par le trésorier :

Le résultat d'exploitation pour la saison 2014-2015 présente un solde positif de 4277 euros.

Le bilan, arrêté au 31/08/2015 fait apparaître un actif financier (avoirs sur comptes bancaires et caisse) de 28705 euros

Pour les détails, voir documents joints mis à disposition des participants à l'AG

Un débat est engagé concernant la provision pour le projet BOBOG. Ce projet a été initié par le Foyer et mené avec d'autres partenaires. Le Foyer a participé à son financement. Joël Raymond, qui a piloté le dossier, explique que le projet a été mené à son terme et qu'il ne nécessite plus de financement. Il suggère par conséquent au Foyer de reprendre en actif cette provision. François FABRE propose de l'affecter à un autre projet humanitaire. La question devra être débattue par le Conseil d'Administration.

Le bilan permet d'envisager des investissements pour la saison 2015-2016:

- nouveau matériel de sonorisation mobile, à l'identique que celle des «toujours jeunes»
- tapis de judo à changer intégralement (environ 80€ par tapis)
- matériel de Badminton, matériel de foot, remis à neuf.
- A l'étude, une sono plus lourde.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et l'Assemblée donne quitus au trésorier et au trésorier adjoint pour leur gestion.

Election du conseil d'administration

Au cours de l'Assemblée du 20 septembre 2014, avaient été élus pour 2 ans au Conseil d'Administration pour la période 2014-2016:

COMBETTES Joel, FABRE Françoise, GUILLERMET Cathy, GUILLERMET Jean Maurice, GONZALES Christian, JARA François, KORCHIA Carine, LALANNE Stéphanie, MARTINEZ Isabelle, MARTINEZ RATHUILE Isabelle, NACACHIAN Michel, NYFFENEGGER Jean François, PASSET Céline, PHILIPPON Pierre, REVERBEL Philippe, ROZO Elise, SOULA Pascal, VARENNE Mireille

Etaient invités aux réunions du Conseil, sans droit de vote : BALSAN Joel, EYGONNET Joel, TRICAUD Solange

Le bureau de l'Assemblée rappelle en effet que les statuts du foyer prévoient que pour être candidat et membre du conseil d'administration, il faut avoir été adhérent à jour de cotisations au cours de la saison close par l'assemblée en cours, ou être représentant légal d'un enfant inscrit au foyer. Dans le but d'associer au travail du Conseil d'administration des personnes désireuses d'apporter leur concours et qui ne remplissent pas cette condition, l'Assemblée du 20/09/2014 a admis le principe d'une participation de ces personnes aux travaux du CA sans droit de vote, à titre d'invité, principe valable tant que l'assemblée ne le remet pas en cause

Conseil d'administration 2015/2016 :

Il y a 2 démissionnaires : Stéphanie LALANNE et Isabelle MARTINEZ-RATHUILE.

Les autres membres listés ci-dessus poursuivent leur mandat

Joel EYGONNET et Solange TRICAUD, adhérents en 2014-2015 deviennent membres de plein droit

Magalie LAGLAINE fait acte de candidature et est élue pour 2 ans (période 2015-2017)

Joel BALSAN, Dominique CROULLEBOIS, Francine CROULLEBOIS, désireux de travailler avec le conseil d'administration mais non adhérents en 2014-2015, seront invités aux réunions du conseil, sans droit de vote

Questions diverses :

Le point est fait sur la disponibilité de la salle municipale Pierre COMBETTES. Joël RAYMOND indique à l'assemblée que la Mairie souhaite que les activités du Foyer se déroulent autant que possible dans la salle du haut, de façon à ce que la salle du bas reste disponible pour répondre aux demandes des diverses associations de la commune et aux besoins de la Mairie.

Une question est posée sur le fait de proposer ponctuellement un cours supplémentaire, sur certaines activités, durant les vacances scolaires lorsque des cours sont annulés pour des raisons diverses. Ce point sera étudié par le nouveau conseil d'administration

Le même intervenant pose également une question sur le salaire des animateurs. Le trésorier indique que les animateurs salariés sont rémunérés au plafond horaire de la Sécurité Sociale et bénéficient si besoin du remboursement de leurs déplacements

A l'invitation du président, Joël RAYMOND conclue cette assemblée générale en apportant ses félicitations au foyer rural pour ses résultats et son implication dans la vie du village. Il est également fier que le projet BOBOG ait abouti.

Il note que l'équipement « banderole » doit être développé.

Il indique qu'un **skatepark** va être mis en place, au RADABEL, derrière la maison de Mr et Mme Forest, mise en place pour début 2016

Et il termine en réitérant son appel à la participation aux TAPS par les bénévoles.

Le CA se réunira le samedi 26 septembre à 10H30 pour élire le nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la fin de l'Assemblée à 12h15

Lu et approuvé par les membres du bureau de l'Assemblée :

JM GUILLERMET

Carine KORCHIA

JF NYFFENEGGER

Michel NACACHIAN

Françoise FABRE

Joël COMBETTES

Documents à disposition des adhérents et annexés au présent procès-verbal :

- Comptes de résultat de la saison 2014-2015 et bilan financier au 31/08/2015
- Tableaux statistiques concernant les adhérents pour la saison 2014-2015

